

Il doit être répondu aux questions de façon complète et conforme à la vérité. Dans le cas contraire, la société n'est pas liée par le contrat.

### 1. Preneur(euse) d'assurance (proposant[e])

Madame	Monsieur	Langue	D	F	I		
Nom/prénom					Assurance-maladie auprès de Visana		Oui Non
Profession		Date de naissance		N° d'assuré(e) Visana			
Rue/n°				Nom de la banque			
NPA/localité				N° IBAN			
N° de tél. privé		N° de tél. professionnel		E-mail privé		E-mail professionnel	

### 2. Adresse des choses assurées (si elle diffère de l'adresse postale)

NPA/localité	Rue/n°	Canton
--------------	--------	--------

### 3. Personne(s) assurée(s) supplémentaire(s) – veuillez indiquer le nom, le prénom et la date de naissance

Nom/prénom	Date de naissance
------------	-------------------

### 4. Début, durée, paiement des primes

Début	Durée	ans	Echéance	Echéance des primes: 01. _____
Mode de paiement		annuel	semestriel (supplément de 10 francs par acompte et par branche)	

### 5. Questions concernant l'assurance précédente Réponses du proposant/ de la proposante

5.1 Existe-t-il ou existait-il une assurance de responsabilité civile privée, une assurance-ménage et/ou une assurance des bâtiments pour les mêmes choses auprès d'une autre société?	Oui	Non	Si oui:			
	Société		Produit	Ménage	Bâtiments	Responsabilité civile privée
	Pol.		Echéance			
	Somme d'assurance					
	Incendie/événements naturels	Vol	Dégâts d'eau	Vitrage	Responsabilité civile privée	
5.2 Quand et pourquoi l'assurance a-t-elle été résiliée?						
5.3 Une autre société a-t-elle refusé la proposition ou posé des conditions supplémentaires?	Oui	Non	Si oui, lesquelles et pourquoi?			
5.4 Au cours des cinq dernières années, avez-vous eu des dégâts en lien avec les risques à assurer ou des prétentions en dommages-intérêts ont-elles été formulées à votre rencontre?	Oui	Non	Si oui, date, type, pour quel montant?			
5.5 Y a-t-il des objets et/ou des collections d'une valeur supérieure à CHF 20 000?	Oui	Non	Si oui, lesquels?			

### 6. Prime annuelle totale: CHF \_\_\_\_\_ (prime annuelle à payer, y compris droit de timbre [voir p. 4])

Le/la soussigné(e) atteste:  
 – que le/la conseiller(ère) en assurance/l'intermédiaire a justifié de son identité.  
 – que le nom de l'assureur, la durée du contrat et le délai de résiliation applicable lui ont été communiqués.  
 – qu'il lui a été donné une information concernant l'utilisation de ses données personnelles par l'intermédiaire et par l'assurance.  
 – avoir reçu la notice explicative «Information client selon la LCA».

Le / la soussigné(e) atteste avoir répondu de manière conforme à la vérité aux questions figurant sur cette proposition et avoir reçu les Conditions générales du contrat ainsi que les éventuelles Conditions complémentaires.

Lieu/date

Signature du proposant/ de la proposante

## Evaluation de la somme d'assurance du ménage

### Ménage de base

		Nombre de personnes (enfants jusqu'à 14 ans = ½)										
		1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Nombre de pièces	1	37 200	43 300	50 400								
	1,5	39 300	45 300	53 300	60 400							
	2	53 300	61 400	69 500	76 500	85 500						
	2,5	56 300	64 400	72 500	79 600	88 600	95 600					
	3	70 500	78 500	86 500	93 600	102 700	109 700	118 800				
	3,5	73 500	81 500	89 600	96 600	105 700	112 800	121 800	128 900			
	4	87 600	95 600	103 700	110 700	119 700	126 800	135 900	143 000	152 000		
	4,5	90 600	98 700	106 700	113 800	122 800	129 800	138 900	146 000	155 000	162 100	
	5	104 700	112 800	120 800	127 900	136 900	143 900	153 000	160 000	169 100	176 200	185 200
	5,5	107 700	115 700	123 900	130 800	139 900	147 000	156 000	163 100	172 200	179 200	188 200
6	121 800	129 800	137 900	144 900	154 000	161 100	170 100	177 200	186 200	193 200	202 300	

Reporter la valeur dans le tableau ci-dessous

### Ménage supplémentaire – valeurs individuelles

Quoi	Valeur à neuf	Compris dans le ménage de base	Différence
Bijoux, montres, fourrures, instruments de musique, etc.	CHF	CHF 4000	CHF
Loisirs, p. ex. jardin, équipements de sport, livres (hors ouvrages littéraires), jeux, trains miniatures, animaux de compagnie, aquariums, etc.	CHF	CHF 8000	CHF
Electronique, p. ex. informatique, audio, vidéo, équipement photographique, multimédia, DVD, CD, etc.	CHF	CHF 8000	CHF
Collections, tableaux de valeur, tapis orientaux, timbres, etc.	CHF	CHF 8000	CHF
Vin, salle de bricolage (outils), matériel de camping, objets stockés	CHF	CHF 4000	CHF
Total des valeurs individuelles			CHF
<b>Ménage de base</b>			<b>CHF</b>
Ménage global			CHF
Réserve pour les nouvelles acquisitions et le renchérissement, valeur arrondie			CHF
<b>Somme d'assurance totale du ménage</b>			<b>CHF</b>

### Calcul de la prime de l'assurance-ménage (F = franchise I/EN = incendie/événements naturels PR = premier risque CF = coffre-fort)

Maison individuelle	Immeuble à plusieurs familles	Maison de vacances/résidence secondaire	Exploitation agricole
Ménage stocké/construction mobile	massif	non massif	
<b>Risques assurés</b>	Nombre de pièces _____	Nombre de personnes _____	<b>Somme d'assurance</b>
<b>Incendie/ événements naturels</b> F événements nat.: CHF 500	<b>Vol</b> F CHF 200 F CHF 500 F CHF 1000	<b>Dégâts d'eau</b> sans franchise	<b>Vitrage</b> vitrage du mobilier et du bâtiment uniquement vitrage du mobilier uniquement vitrage du bâtiment
			CHF
<b>Vol simple hors du domicile</b> franchise CHF 200			PR
<b>avec assurance des bagages</b>	sans assurance des bagages		CHF
<b>Vol de cyclomoteurs et de vélos électriques</b> franchise CHF 200			PR
<b>Casco ménage PR</b>			CHF
Franchise: CHF 200 CHF 500 CHF 1000			CHF
<b>Aménagements de jardin</b> I/EN et actes de malveillance, franchise CHF 200			PR
<b>Valeurs pécuniaires</b>	I/EN sans franchise Vol franchise CHF 500	Obligation de conservation: Incendie/EN Vol	PR
		Aucune CF > 300 kg CF > 100 kg CF > 300 kg	CHF
		Tenir compte de la somme d'assurance maximale selon le manuel tarifaire!	CHF
<b>Coûts supplémentaires de changements de serrures</b> franchise CHF 200			PR
En cas de vol simple et de perte des clés			CHF 5000
<b>Risques supplémentaires</b> sans franchise		SA analogue à l'assurance de base	CHF
<b>Bris de vitrage pour serre à usage privé</b> sans franchise			forfait
			CHF
<b>Prime totale de l'assurance-ménage</b>			<b>CHF</b>

**Calcul de la prime de l'assurance des bâtiments** (PR = premier risque)

Maison individuelle Propriété par étage massif Année de construction: _____	Maison à deux/trois familles Copropriété non massif Année d'indice: _____	Propriété commune sans toit plat Estimation:	Maison de vacances/résidence secondaire (pas habitées de manière constante) Construction mobilière (à partir d'une SA > CHF 50 000) avec toit plat (part > 30 %) définitive                      provisoire                      assurance de gros œuvre
<b>Risques assurés</b>		<b>Somme d'assurance</b>	<b>Prime annuelle</b>
<b>Incendie/événements naturels</b> (uniquement dans les cantons GUSTAVO) Franchise Incendie: <b>CHF 200</b> CHF 500    CHF 1000 Franchise Evènements naturels: 10 %, au min. CHF 1000, au max. CHF 10 000		CHF	CHF
<b>Dégâts d'eau</b> Franchise: <b>CHF 200</b> CHF 500    CHF 1000		CHF	CHF
<b>Vitrages de bâtiments</b>	PR	forfait	CHF
<b>Frais de dégagement supérieurs à CHF 10 000</b> La franchise applicable est identique à celle de la couverture de base Dégâts d'eau	PR	CHF	CHF
<b>Ouvrages annexes se trouvant à l'extérieur</b> Franchise: CHF 200    CHF 500 Incendie/événements naturels                      Dégâts d'eau Actes de malveillance:                      assurés                      non assurés		CHF	CHF
<b>Aménagements de bâtiments</b> Franchise: CHF 200    CHF 500    CHF 1000 Incendie/événements naturels, vols, dégâts d'eau                      uniquement Incendie/événements naturels		CHF	CHF
<b>Produit de la location et frais fixes</b> (Incendie/événements naturels) Franchise: CHF 200    CHF 500    CHF 1000	PR	CHF	CHF
<b>Installations solaires</b> AllRisk, franchise CHF 500		CHF	CHF
<b>Aménagements de jardin</b> Incendie/événements naturels et actes de malveillance Franchise: CHF 200    CHF 500    CHF 1000	PR	CHF	CHF
<b>Appareils et matériel</b> Incendie/événements naturels, vol, dégâts d'eau, franchise CHF 200	PR	CHF	CHF
<b>Risques supplémentaires</b> sans franchise                      SA analogue à l'assurance de base		CHF	CHF
<b>Responsabilité civile pour bâtiments</b> Franchise: CHF 200    CHF 500		CHF 5 mio	CHF
<b>Prime totale de l'assurance des bâtiments</b>			<b>CHF</b>

**Calcul de la prime de l'assurance de responsabilité civile privée** (F = franchise    SG = somme garantie    IJ = indemnisation journalière)

<b>Somme garantie et franchise</b>	<b>Cercle de personnes</b>	<b>Conditions de logement</b>	<b>Prime annuelle</b>
CHF 5 millions    sans F en cas de dommages de locataires CHF 10 millions    F CHF 200 en cas de dommages de locataires	Personne seule Plusieurs personnes	Locataire Propriétaire	CHF
Personne(s) assurée(s) supplémentaire(s)	Nombre de personnes:		CHF
Conducteur de véhicule à moteur jusqu'à 3,5 t appartenant à un tiers, franchise CHF 500			CHF
Activités professionnelles supplémentaires, jusqu'à CHF 20 000 de chiffre d'affaires annuel au max. Guide de montagne    Enseignant de sport de neige et de sport    Activité privée d'enseignement    Concierge y compris travaux de jardinage			CHF
Dommages à des chevaux de tiers Franchise: 10% du dommage, au moins CHF 200  avec participation à des manifestations de sport équestre sans participation à des manifestations de sport équestre	<input type="checkbox"/> SG CHF 10 000 / IJ CHF 20 <input type="checkbox"/> SG CHF 10 000 / IJ CHF 30 <input type="checkbox"/> SG CHF 20 000 / IJ CHF 20 <input type="checkbox"/> SG CHF 20 000 / IJ CHF 30 <input type="checkbox"/> SG CHF 30 000 / IJ CHF 30 <input type="checkbox"/> SG CHF 30 000 / IJ CHF 40 <input type="checkbox"/> SG CHF 30 000 / IJ CHF 50		CHF
Participation à des manifestations de sport équestre avec chevaux propres, franchise CHF 200			CHF
Modèles réduits d'aéronefs (y compris drones) de 0,5 kg à 30 kg (poids au décollage), franchise CHF 200			CHF
Chasseur en Suisse, franchise CHF 200			CHF
Parachutiste civil, deltaplanes et parapentes, franchise CHF 200			CHF
<b>Prime totale de l'assurance de responsabilité civile privée</b>			<b>CHF</b>

## Aperçu des primes

Prime totale de l'assurance-ménage	CHF	
Prime totale de l'assurance des bâtiments	CHF	
Prime totale de l'assurance de responsabilité civile privée	CHF	
<b>= prime brute totale</b>	<b>CHF</b>	
Rabais Visana (10%) et/ou rabais de combinaison (10%)	CHF	
<b>= prime nette</b>	<b>CHF</b>	
+ droit de timbre fédéral (5% de la prime nette)	CHF	
<b>= prime annuelle totale à payer</b>	<b>CHF</b>	(à reporter sur la p. 1)

## Remarques

## Indications internes

Timbre de l'agence:

Collaborateur(trice)/intermédiaire (nom et adresse):

N° \_\_\_\_\_

N° UID \_\_\_\_\_